payer les dépenses d'établissement de la rue de la Gare ;

3,000 fr. à titre de subvention à la société des courses de Roubaix, sous la condition formelle que cette société fera tirer un feu d'artifice le jour des courses, sur le Boulevard de Paris.

900 fr. pour l'installation des compteurs d'appareils à gaz dans les postes de police ;

Passe à l'ordre du jour et persiste dans son refus de voter les indemnités de logement aux vicaires des paroisses;

Déclare qu'il n'y a aucune suite à donner à la demande formée par la Société des Téléphones, tendant à obtenir l'autorisation d'établir, à Roubaix, un réseau téléphonique avec bureau central, l'Etat ayant décidé cette installation pour son compte ;

Sur le rapport présenté au nom des commissions des travaux et des finances :

Prononce le classement, dans le réseau urbain de la partie du boulevard de ceinture comprise entre la rue de Lille et la rue de Croix ;

Approuve les alignements proposés par M. le directeur du service de la voirie :

Accepte l'offre gratuite des terrains nécessaires au passage dudit boulevard aux conditions imposées par la Société Selosse-Watteau ;

Et vote le remboursement à cette société pour les travaux effectués par elle, lesquels s'élèvent à la somme de 8,200 fr., en 4 annuités à partir de 1882;

Sur le rapport de la commission des écoles, émet un avis favorable à la demande de bourse à l'école des arts et métiers formée en faveur du jeune Dumez (Léon-Emile) ;

Rejette pareille demande formée par le sieur Carette (Désiré-Aimable Auguste-Alexandre.)

Déclare qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la demande de création d'un cours de prononciation pour les élèves des écoles communales, formée par M. le docteur Chervin.

Sur le rapport de la commission des travaux :

Approuve le projet présenté par M. le directeur du service de la voirie pour les travaux de voierie à exécuter dans la rue de la Gare et vote à imputer sur l'emprunt de dix millions un crédit de 400,000 fr. pour l'exécution de ces travaux;

Renvoie à l'examen des commissions suivantes :

FINANCES. — Le budget additionnel de la ville pour 1882, le compte administratif de 1881, et le compte de gestion du receveur municipal pour le même exercice.

Les budgets et comptes des Hospices, du Bureau de Bienfaisance et du Mont-de-Piété;

La demande d'augmentation du dixième de son traitement formée par M. le Receveur municipal ;

Le mémoire introductif d'instance adressé à M. le Préfet du Nord par les héritiers Lecomte, tendant à assigner les hospices et la ville devant les tribunaux compétents, à l'effet d'entendre dire que les hospices n'ont jamais eu le domaine direct sur les constructions élevées sur des terrains arrentés et expropriés pour l'ouverture de la rue de la Gare ;

La demande de subvention formée par M. le Directeur du Théâtre pour l'année 1882-1883 ;

La demande de secours formée par les filles du sieur Mullez, ancien garde-champêtre ;

ECOLES ET BEAUX-ARTS. — L'offre au Musée d'un tableau de Coghe, ancien élève de l'école de peinture, actuellement à Rome comme pensionnaire de l'Etat belge;

La demande d'une bourse, avec trousseau, à l'Ecole polytechnique, fournie en faveur du jeune Marx, Maurice.

TRAVAUX. — Le projet de classement dans le réseau urbain de l'ancienne route de Wattrelos;

Les projets d'alignement du chemin vicinal n° 4 dit de Barbieux ; de la rue dite de la Potennerie et du hameau du Sartel ;

Le projet de modification à apporter au passage à niveau du boulevard d'Armentières, avec raccordement au chemin de fer du Nord ;

Le projet de rectification des alignements de la rue Bossuet, avec l'offre gratuite de terrain faite par M. Roussel ;

TRAVAUX ET FINANCES. — Le projet de transaction entre l'Etat et la ville, au sujet du règlement de l'indemnité due par l'Etat à cette dernière, pour les dégâts occasionnés par la rupture d'une digue du canal de Roubaix ;

Le projet de lassement parmi les voies publiques de la rue des Fleurs.

Le projet de prolongement de la rue Lacroix ;

Le projet de réfection de la toiture de l'école des filles, rue Blanchemaille;

Le projet de comblement de l'ancien canal ;

Le règlement des travaux d'horlogerie exécutés à l'école de natation, à la Halle centrale et à l'abattoir communal.

Le Secrétaire: Emile MOREAU.

(Compte rendu spécial du *Journal de Roubaix*)

(SUITE. — Voir le journal, d'hier.)

INDEMNITÉ DE LOGEMENT AUX VICAIRES DE SAINTE-ÉLISABETH ET DU SAINT-SÉPULCRE

M. le Maire a reçu les lettres suivantes :

« Monsieur le Maire,

» Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 8 courant, vous m'avez informé que l'indemnité de logement de Messieurs les vicaires serait supprimée dès cette année.

» Vous savez, Monsieur le Maire, que, conformément à la loi de 1809, le conseil de fabrique vote, tous les ans, au dimanche de *Quasimodo*, le budget de l'année suivante.

» Or, si le vote du Conseil municipal devait avoir son effet dès cette année, nous serions dans l'impossibilité de réaliser le budget fait en 1881 pour l'exercice 1882.

» Je prends donc la confiance, Monsieur le Maire, de solliciter le maintien, pour cette année, de l'allocation de 1800 francs, afin de pouvoir équilibrer notre budget. Le conseil de fabrique a pris ses mesures pour l'exercice 1883.

» En espérant que vous voudrez bien faire bon accueil à ma démarche, j'ai l'honneur d'être,

» Monsieur le Maire,

» Votre très-humble serviteur,

» E. PLANCK,

» *Curé du Saint-Sépulcre.*

» Roubaix, 27 avril 1882. »

« Monsieur le Maire,

» Au mois d'avril 1881, la Fabrique de l'Eglise Ste-Elisabeth a, en conformité du décret du 30 décembre 1809, procédé à l'établissement de son budget pour l'année 1882.

» Le Conseil s'est basé pour les dépenses réglées au budget sur ce qui s'est passé antérieurement, et MM. les vicaires de Ste-Elisabeth, comptant sur l'indemnité qui leur est allouée depuis nombre d'années, ont pris des engagements en conséquence.

» Par la lettre que vous avez adressée à M. le curé de Ste-Elisabeth à la date du 8 courant, Monsieur le Maire, vous nous informiez que l'allocation de MM. les vicaires serait supprimée dès cette année.

» Nous serions, si cette suppression devait être maintenue, dans l'impossibilité de réaliser dans la pratique le budget fait en avril 1881 pour l'exercice 1882.

» Nous prenons donc la confiance de vous demander, Monsieur le Maire, que l'allocation de 2,400 fr. soit maintenue, cette année encore, aux vicaires de notre paroisse, afin de nous mettre à même de réaliser ce qui a été prévu pour le budget dans la réunion du Conseil tenue en avril 1881.

» Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

» *Au nom du Conseil de Fabrique*
» *de Sainte-Elisabeth,*
» *Le Président :* G. LEFEBVRE.

» Roubaix le 16 avril 1882. »

M. Delétoile, rapporteur de la commission des finances, lit le rapport suivant.

«La commission des finances, après avoir pris connaissance des lettres par lesquelles MM. les curés des paroisses de Ste-Elisabeth et du St-Sepulcre sollicitent pour l'année courante l'indemnité de logement allouée aux vicaires et supprimée par le Conseil Municipal.

Considérant que cette suppression a été régulièrement faite et que les motifs allégués par MM. les curés ne sauraient modifier la résolution du Conseil, qui s'est prononcé deux fois pour la suppression des indemnités aux vicaires:

A l'honneur de proposer au Conseil de passer à l'ordre du jour.

« L. WILLEM DELÉTOILE »

M. Béghin-Bonnave : Messieurs, si on nous demandait une somme relativement minime pour les pauvres de la ville, nous n'hésiterions pas une minute à l'accorder. Eh bien, Messieurs, le rejet de la demande serait un refus de donner aux pauvres, aux ouvriers nécessiteux; car vous mettez le prêtre dans l'impossibilité de venir au secours des malheureux.

Vous m'objecterez peut-être, Messieurs, que les ouvriers peuvent s'adresser au Bureau de Bienfaisance; détrompez-vous, j'ai vécu bien des années au milieu d'eux et vous pouvez être assurés qu'un grand nombre souffriraient longtemps avant d'aller tendre la main au Bureau de Bienfaisance. Quel est celui qui leur vient en aide dans les moments difficiles ! si ce n'est le prêtre souvent confident de leur misère. Je trouve donc que nous devons voter la faible somme qui nous est demandée.

M. Moreau. — Nous connaissons depuis longtemps cette prétention de l'Eglise au monopole de la charité. Mais vraiment, ce n'est pas seulement aux prêtres que s'adressent les malheureux. Ne s'adressent-ils pas souvent, par exemple, à nous autres, conseillers municipaux ? Je dois reconnaître que la plupart d'entre nous savent donner. Nous n'avons cependant pas d'indemnité.

Il y a une autre chose, messieurs, que nous ne saurions oublier. Aux termes du décret de 1809, le Conseil municipal doit être consulté sur le nombre des vicaires de chaque église. Cela n'a pas été fait. Nous ne connaissons donc pas ces vicaires. Nous ne leur devons rien. »

M. Béghin-Bonnave. — Je ferai remarquer à M. Moreau qu'il ne saurait y avoir ici qu'une question de forme. Il y a vingt-cinq ans, trente ans, peut-être plus, que le Conseil ne s'était pas préoccupé de cette formalité. Il a toujours voté les indemnités de logement qui lui étaient demandées pour les vicaires, car il reconnaissait la nécessité pour les curés de Roubaix de se faire aider dans l'administration de leurs paroisses si populeuses. Il y a là un précédent, et cette nécessité est tellement évidente pour Ste-Elisabeth que l'on bâtit actuellement une seconde église dans cette paroisse.

M. Moreau. — Nous l'ignorons !

M. Béghin. — Comment, vous ignorez que l'on bâtit une église au Pile ? Vous savez tous, Messieurs, qu'il y a 25,000 âmes dans la paroisse Sainte-Elisabeth, et qu'il n'y a pas moins de 15,000 pauvres et ouvriers, qu'il faut secourir, car, remarquez-le, avec la cherté des vivres, huit jours de chômage suffisent pour que l'ouvrier tombe dans la misère: il faut donc que des secours lui arrivent et comment voulez-vous que les vicaires puissent lui venir en aide si vous retirez la légère indemnité qui leur a toujours été accordée, il faut aussi savoir que M. le curé de Sainte-Elisabeth est infirme depuis longtemps et que toutes les charges pèsent sur ses vicaires.

M. Moreau. — Les vicaires ne sont pas si malheureux qu'on veut bien le prétendre. Un ami du clergé, le vice-président de la Commission des Hospices, m'a dit qu'un vicaire se fait 5,000 fr. de casuel dans la ville de Roubaix. (Exclamations et protestations énergiques des membres de la minorité.)

M. Godefroy. — Dans l'intérêt de la vérité, je dois déclarer que cette parole a été dite à M. Moreau, mais qu'on s'est assuré ensuite de l'inexactitude du renseignement ; nous nous sommes renseignés auprès de M. le doyen de Saint-Martin qui nous a déclaré que, dans sa paroisse un vicaire, pouvait se faire 2,400 fr.

M. Emile Moreau. — Je ne pouvais imaginer qu'un homme comme l'ancien vice-président des hospices donnât de pareils accrocs à la vérité. — (Rires, rumeurs et protestations.)

M. Alfred Reboux. — M. Moreau, M. le vice-président des hospices a pu se tromper !

M. Béghin-Bonnave. — Si un vicaire se fait 2400 fr. à Saint-Martin, cette somme doit être sensiblement réduite à Ste-Elisabeth et je répète ce que j'ai eu l'honneur de vous dire tout à l'heure: les charges y sont plus grandes, nous avons là un nombre d'ouvriers considérable et nous ne pouvons retirer au prêtre la possibilité de leur venir en aide;

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées. Sept membres votent contre. Un membre déclare s'abstenir.

(*A suivre.*)

Exposition des arts industriels de Lille

Liste officielle et définitive des récompenses

Membres du jury (hors concours)

Houstont Georges, Bruxelles, sculpteur; Guéret jeune, Paris, meubles ; Janlet Gustave, Bruxelles, peintre décorateur ; Van de Velde Félix Bruxelles, dinanderies ; Van Issendick, architecte, Bruxelles ; Casse (Jean), Lille, linge damassé, guipures, velours; Teterger Hippolyte, Paris, joaillerie et pièces d'art ; Fumière (Théophile) Bruxelles, architecte.

Les exposants, dont les produits appartiennent à l'industrie sans aucune application de l'art, se trouvant en dehors du programme de l'Exposition, n'ont pu être jugés par le jury.

Diplômes d'honneur.

Construction industrielle Bruxelles, menuiseries artistiques et parquets; Agache fils, Pérenchies, tissus et velours; Boucheron, Paris, bijouterie, joaillerie, pièces d'art; L. Danel, Lille, photo chromo-typographie.

Rappel de médaille d'or.

Wauters Koekx, Bruxelles, ferronnerie d'art; Doulton et Cie Londres, grès artistiques; Emile Vie et Cie, Paris, bronzes d'art et d'ameublement; héritiers Winoc Chocqueel, Tourcoing, tapis; Morel Berciou et Masure, Arches (Vosges) papiers filigranés; Th. Bourdier, Paris, joaillerie, bijouterie; Henri Duron, Paris, joaillerie, bijouterie; Alfred Robin, Paris, joaillerie, bijouterie; Ducher et Cie, Paris, librairie; Hubert, Mons, architecture.

Médailles d'or

Damusau et Cassart, Bruxelles, parquets Léonce Evrard, Bruxelles, cheminés marbre; Prosper Schryvers, St Gilles Bruxelles, ferronnerie d'art; Buisine Rigot et fils, Lille, menuiserie et sculpture; Léopold Demeuter, Bruxelles, sculpture et ameublement; Adolphe De Mol, Bruxelles, faïences peintes; Facq-Durdan, Lille, meubles; Mazaorez, Ribuiller Paris, meubles.

Veuve Hagot et fils, Lille, faïences d'art ; Charles Vantillard, Paris, vitraux suisses ; Alphonse Lepage-Dépagne, Grammont, dentelles ; Dubot et Coulou, Paris, jouillerie-bijouterie ; Ecoles académiques, Lille, travaux scolaires. Imprimeries St-Augustin et St Jean l'Evangéliste à Lille et Tourcoing, imprimerie, chromo-lithographie et reliure ; Louis Leblan, Tourcoing, travaux d'architecture ; Emile Van den Berg, Lille, travaux d'architecture.

Médailles Vermeil

Henri Chantry, Lille, cheminée sculptée ; Désiré Delgutte, Lille, marbres artificiels ; Victor Facq, Lille, porte en chêne sculpté ; Fabien Mora, Lille, mosaïques ; Brambella (Adriano), Milan, meubles incrustés ; Pierre Cloëtens, Turnhout, Bruxelles, ameublement et cadre ; Courtecuisse, Lille, bronzes d'art et d'ameublement ; M. et Mme Dauge, Bruxelles, faïences peintes ; Fourmaintraux-Courquin, Desvres, faïences artistiques, genre ancien ; Joseph Goyers, Louvain, chaire sculptée ; Amédée Grinaud, Paris, bronzes d'art et d'ameublement ; Charles Lévêque, Beauvais, vitraux et céramiques ; Lorin, Chartres, vitraux ; André Meurillon, Lille, ameublement ; Eugène David, Lille, guipures d'art ; Antonin Guiselin, St Pierre-lez-Calais, tulles et dentelles ; Georges Boin, Paris, orfèvrerie et bijouterie (ancienne maison Tahuret) ; Jules Maire, Bruxelles, montres gravées et ciselées ; Lucien Penet, Paris, émaux ; Pierre Arents, Paris, héliographies ; H. Levs, Bruxelles, lithographies ; Petit Delphin, Lille, reproduction en couleur de dessins anciens ; Société anonyme de l'imprimerie Marseillaise, Marseille, chromo-lithographies ; Emile Soret, Bruxelles, dissins de chiffre et d'armoirie ; Alexandre et François Vanderhorght, Schaerbeek, Bruxelles, caractères d'imprimerie.

Médailles d'argent.

Colliot Louis, Lille, carreaux artistiques en faïences ; D'Agostin frères, Roubaix, mosaïque; Dandois Henri, Bruxelles, crémones de fenêtres en bronze; Desaudier Désiré, Lille, ferronnerie artistique; Defrens-Levis-sur, Lille, cheminées en pierre blanche; Dupouchaux Jean-Baptiste, Roubaix, faïences décoratives; Fonda Jean-Baptiste, Vilvorde, modèle de ferrure; Gauthier-Lestienne et Cie, Soignies, vases et cheminée en pierre de Soignies; Herbelbout frères, Lille, faïences décoratives; Leloir Jean, Bruxelles (Ixelles), ferronnerie d'art; Emile Rouzé, Lille, boiseries chêne naturel; Société anonyme St-Sauveur-les-Arras, pavillons en fer. Tellier Eugène, Lille, fer forgé; Van de Velde Jean, Lille, parquets, mosaïque; Berlinguez, André, Lille, foyers de luxe; Butel fils, Dunkerque, ameublement; Cliquennois frères, Lille, landau en bois naturels; Mlle Jeanne Colas, Lille, peinture sur soie; Coninx Dubus, Paris, lustres; Deldal Hyppolite, Lille, lustres et appliques à gaz; Deligne Verlat, Bruxelles, panneaux décoratifs; Doëns Georges, Lille, vitraux; Durrieu Martial, Paris, vitraux; Florent Alfred, Lille, panneau décoratif; Lesbre de Caesemaeker, Gand, toile peinte, imitation gobelins; Longueval et Cie, Bruxelles, lustres en cuivre; Masquelier-Manessez, Lille, horlogerie, bronze d'art; Nogues Richard et Cie, Bruxelles, artistique en passementerie. Nys fils Auguste, Bruxelles, glaces de Venise et glaces gravées; Omnoze et Bruxelles, garnitures de cheminées en marbre noir; Rosel (François), Bruxelles, meubles sculptés; Saison et Bazenerie, Paris, reproduction vieux Chine et vieux Japon; Toulet Charlet, Bruxelles, billards de luxe; Tourteau Edouard, Bruxelles, faïences peintes.

Vandriesten, Joseph, Lille, peinture héraldique; Van Noten, Bruxelles, foyers de luxe; Veisseyre aîné, baccarat, cristaux gravés; Dubreuil, Paul, Lille, papiers peints; Govaère, Louis, Roubaix, mise en carte; Montel, Marcel, Felletin (Creuse), imitation de tapisseries anciennes ; Richard et Cie, Paris, papiers filigranés ; Drouot, Douai, cloches ; Jean Charles, Paris, émaux ; Pottier, Alfred, Paris, émaux ; Bouvy, Albert, Roubaix, architecture et ornementation ; Brichaut, Clément, Bruxelles, jetons et médailles ; De St-Amour, Mlle Constance, Lille, cours de peinture et sur soie; De Saucourt Pierre, Uccle lez-Bruxelles, dessins pour ferronnerie et orfèvrerie ; Dupont (Madame), Bruxelles, photographie.

Ecole supérieure de jeunes filles, Lille, peintures sur porcelaine et sur soie, directrice Mlle Deghillage.

Ecole municipale de dessin de Cousolre, cours de dessins appliqués à la marbrerie, directeur M. Jennepin.

Ecole primaire supérieure de garçons, Lille, dessins pour parquets. M. Tilmant, directeur.

Ecole supérieure et professionnelle d'Haubourdin, dessins appliqués aux arts industriels, directeur M. Loridan,

Géraszet frères, Bruxelles, photographies.

Institut Fénélon, Lille, peintures sur porcelaine et soie, directrice Mlle Lambret.

Pensionnat Sainte-Marie, frère Melchior, directeur, dessins appliqués aux arts industriels.

Pensionnat Gombert, Fournes, dessins; Stiers, Charles, Lille, dessins pour tissus; Tribout, Victor, Lille, gravures taille douce ; Van Cutsem, Henri, Bruxelles, dessins de dentelles.

Médailles de Bronze

Boucweau François, St-Gilles, Bruxelles, cheminée en marbre ; Boutillier-Robert (Edouard) St-Valéry, imitation bois et marbre ; Deffrennes frères, Lille, cheminées en marbre ; Destresbecq Antoine, Tourcoing, cheminée en marbre ; Dubar Florimond, Basècles, cheminée en marbre et mosaïque; Malivoir Eloi, Amiens, imitation le bois; Morel Alphonse, Lille, imitation de marbre ; Verhoogen Joseph, Bruxelles, ferronnerie d'art ; Allewaert François, Ypres, meuble chêne sculpté; Belangé L., Bruxelles, faïences craquelées; Blanchard Edouard, Lille, armes de luxe ; Carette Georges, Lille ; meubles en bambou ; Cornère François, Bruxelles, glaces et verres gravés ; Damide Lemaire, Lille, glaces encadrées; Declercq Gustave, Lille, foyers de luxe; Degryse-Verbroucq, Tourcoing, coffres-forts décorés; De Nayer Charles, Bruxelles, panneaux décoratifs; Divoir Henri, Lille, armes de luxe ; Druesne A., Lille, coutellerie de luxe; Elvadre Henri, Lille, vitraux; Fourmaintraux frères, Desvres, faïences artistiques; Heyde Jules, Lille, sculptures; Janiot Auguste, La Madeleine-lez Lille, bronzes d'art; Jooris Ferdinand, Lille, vase cuivre repoussé; Lacoste Edmond, Tournai, foyers de luxe et coffre-fort artistique; Lebacq-Gauche, Lille, glaces de Venise; Lemmens Jules, Paris, articles en laque; Lemoine A., Bruxelles, lustre en cuivre; Menessier (Mlle), Lille, peinture sur soie, verre, bois; Moulard Joseph, Roubaix, glaces argentées; Pechten-Labitte, Lille, verres gravés; Pérignon de Fresnoy, Bruxelles, faïences peintes; St-Hill (Mlle Aimée), Anvers, peintures sur porcelaine.

Les commissions scolaires

— A Arleux, ont été nommés membres de la commission scolaire, MM. Derieux Dransart, Herbo, Guyot et Vasseur, favorables à l'enseignement congréganiste.

— A Commines, sont élus : MM. Duburcq, doyen-curé ; Décrouez, curé de Ste-Marguerite ; Meurillon, conseiller général Lievin Hassebroucq, adjoint ; Louis Cappelle, conseiller municipal ; Charles Lecomte id. Jules Lambin, id.

— A Illies, (canton de La Bassée) : MM. l'abbé Testelin, curé ; Henri Delerue, Artur Leroy, Louis Houcke, conservateurs.

— A Tressin, (canton de Lannoy), Commission entièrement conservatrice : M. le curé en tête de la liste. A Chéreng, Commission entièrement conservatrice : M. le vicaire (le curé étant très âgé), MM. le Hardy du Marais ; Castel adjoint, et Clovis Carrette.

— A Gondecourt, et à Chemy, canton de Seclin, le curé et le vicaire font partie de la Commission.

— A Estaires, MM. le Chanoine Ducroquet, curé d'Estaires (ville) ; E. Hennion, notaire ; Delbecq, docteur en médecine ; Waline Taffin, négociant ; C. Singer, adjoint spécial pour la section de Doulieu; Blanquart, négociant.

— A Cobrieux, MM. Boulogne, curé de Cobrieux ; Eugène Carpentier ; le baron de Lagrange.

Loos. — Le Conseil municipal, dans sa séance de vendredi soir, a nommé membres de la Commission scolaire : MM. Th. Bernard, P. Bonte, Couturier, Ph. Guillamaud, Schlacter L. Thiriez, Hochesteter : tous partisans de l'enseignement religieux.

Pont-à-Marcq. — Les incendies se multiplient dans le canton.

A Mons-en-Pevèle, le feu s'est déclaré mardi soir dans un hangar, dépendant de la ferme du sieur Agache, éloignée d'environ cent mètres des autres bâtiments. Le hangar, ainsi que deux chariots et divers instruments aratoires, ont été consumés. La perte est de 3,200 francs. Ce sinistre est attribué à la malveillance.

Le lendemain, un établissement de charronnage, qui était sur le point de s'ouvrir et qui ne contenait encore que quelques dépôts de bois, prenait feu. Grâce à la promptitude des secours, les dégats ont été peu importants. On est porté à croire que ce sinistre est dû à l'imprudence d'enfants du voisinage.

Cambrai. — On lit dans le *Libéral* de Cambrai : Une seconde loge maçonnique va s'ouvrir à Cambrai : les nouveaux maçons se réuniront au-dessus du café de l'Esplanade. Une délégation des frères de la loge de la Grande rue Vanderbuch, ira demain soir assister à l'inauguration du nouveau temple. La *Solidarité fraternelle* — c'est le nom de la nouvelle loge — dit à ce sujet l'*Emancipateur*, a été fondée, par MM. les aristocrates de la loge de la Grande rue Vanderburch qui, ennuyés de certaines demandes d'admission trop démocratiques, ont cru bon d'ouvrir, pour la *petite bourgeoisie*, ce débouché spécial.

Fourmies. — La banque Sury et Cie, dont le siège est à Chimay et à Fourmies, vient de suspendre ses opérations.

Une réunion de ses créanciers aura lieu à Avesnes, au *Café Ringuet*, avenue de la Gare, le mardi 6 juin prochain, à onze heures du matin.

Douai. — Mardi ont eu lieu, dans l'église St-Pierre, les funérailles de M. le chevalier Amédée de Ternas, qui appartenait à l'une des meilleures familles de notre ville, apparentée à toute la noblesse de Flandre et d'Artois.

Ancien élève de l'école des Chartes, M. de Ternas s'est principalement occupé de recherches généalogiques. Il lit paraître, en 1877, une œuvre d'histoire locale qu'avait écrite, au XVIIe siècle, l'un de ses ancêtres, Pierre Le Boucq, gentilhomme valenciennois.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 3 JUIN. — Berthe Dierickx, rue de Tourcoing 76. — Henri Mascart, rue des Champs 26. — Marie Beuscart, rue Saint-Antoine 76. — Angèle Govaert, rue de la Guinguette cour Sénécaut 3. — Louis Bruno, rue d'Alma 236. — Albert Baussart, rue Mulin 22. — Joséphine Dietrich, rue Dessaux maisons Maton.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 3 JUIN. — Suzanne Chaumeil, 1 mois rue du Vieil-Abreuvoir 48. — Léopoldine Florin, 1 an rue de l'Alouette 25. — Louis Lemahieu, 65 ans couvreur Hôtel Dieu. — Augustin Verbeke, 72 ans journalier Hôtel-Dieu. — Léopold Mortier, 2 mois rue des Fleurs au jardin Mimerel. — Jules Avet, 1 mois rue Watt cour Six 29. — Louis Vanfomme, 39 ans tapissier rue St-Jean prolongée 152. — Angèle Haroux, 1 mois rue de la Potennerie impasse Lefebvre-Platel 24. — Victor Poutlain, 19 ans garçon de magasin rue Daubenton maisons Desmettre.

MARIAGES du 3. — Gustave Capelle, 27 ans mécanicien et Clara Delvove, 32 ans journalière. — Etienne Degruivey, 33 ans voyageur en tissus et Anasie Mullier, 27 ans ingère. — Emile Bouttiaux, 23 ans apprêteur et Jeanne Devaere, 19 ans rattacheuse.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

NAISSANCES

Du 2 juin. — Albert Jonglez, rue des Ursulines. — Axel Carette, rue Neuve-de-Roubaix.

Du 3. — Philomène Dujardin, rue de la Barre. — Victor Tiermelen, rue Neuve-de-Roubaix. — Arthur Lemahieu, Hospices-Tout. — Rosalie Messiaen, Blanchisse. — Celina Heulist, rue du Halle.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Du 2 juin. — Marie Fourmentin, rue du Sentier. — Du 3. — Alfred Benoit, 43 ans, Croix-Rouge. — Albert Lotte, 11 mois, Risquons-Tout. — Laure Roussel, 27 ans, rue du Bois. — Clémentine Juvenez, 5 mois, Pont de Neuville.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Vantomme-Glénour**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur **Louis Vantomme**, tapissier, décédé pieusement à Roubaix, le 3 juin 1882, à l'âge de 39 ans et 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 5 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Jean prolongée, 152.

Les amis et connaissances de la famille **Poulain**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur **Victor-Emile Poulain**, décédé à Roubaix, le 3 juin 1882, à l'âge de 19 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le lundi 5 juin, à 5 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daubenton, 133.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 5 juin 1882, à 9 heures pour le repos de l'âme de Monsieur **Ernest Classe**, secrétaire de la rédaction du *Journal de Roubaix*, sous-lieutenant de réserve au 110e de ligne époux de Dame **Emilie Sulaux**, décédé à Roubaix, le 28 avril 1882, dans sa 31e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 5 juin 1882, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle **Louise Dispa**, décédée à Roubaix, le 28 avril 1882, à l'âge de 19 ans et 6 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Mademoiselle **Bulteau-Prouvost**, vous prie d'assister à l'Obit Solennel Anniversaire qui sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint Martin, Roubaix, le lundi 5 juin 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle **Hortense Bulteau**, décédée à Roubaix, le 11 juin 1881, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 5 juin 1882, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur **Louis Degrève**, décédé à Roubaix, le 26 avril 1882, à l'âge de 27 ans et 4 mois. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 5 juin 1882, à 9 heures, pour le repos de l'âme Dame **Scholastique Capart**, épouse de Monsieur **Joseph Poisseroux**, décédée à Roubaix, le 3 juin 1881, à l'âge de quarante-cinq ans et dix mois. — Les personnes, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître Autel de l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 5 juin 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Arthur-René-Hippolyte Folhoen**, docteur en médecine, époux de Dame **Jeanne Lerouge**, décédé à Roubaix, le 7 mai 1882, à l'âge de trente-deux ans et un mois. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 5 juin 1882, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de : Monsieur **Gustave Desplanques**, architecte, lieutenant des sapeurs-pompiers, époux de Dame **Léonie Pollet**, décédé à Roubaix, le 15 mai 1881, dans sa 32e année, et de Monsieur **Hilaire-Joseph Pollet**, grainetier, époux de Dame **Charlotte Bayart**, décédée à Roubaix, le 23 mai 1880, à l'âge de 55 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 6 juin 1882, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Léonard Boudry**, époux de Dame **Julie Vanmorche**, décédé à Roubaix, le 2 mai 1882, à l'âge de cinquante-huit ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

— UNE DISPARITION MYSTÉRIEUSE. — On lisait hier dans *Paris* l'information suivante :

On est très inquiet, au ministère de la guerre, de la disparition d'un capitaine du génie, aide-de-camp du général de Villenoisy, qui a disparu de son domicile depuis le 23 mai.

Ce qui donne à cette disparition un caractère alarmant, c'est que l'officier en question est marié à une dame dont le nom indique suffisamment l'origine, et peut-être les attaches allemandes.

» Il est permis de se demander si cet officier a disparu tout seul. Nous espérons qu'aucun dossier, qu'aucun papier important ne sera, du même coup sorti de la direction du génie et du ministère de la guerre. »

D'après une relation publiée par *Paris-Journal* dont l'un des rédacteurs a vu le général de Villenoisy, voici les renseignements donnés par cet officier général :

— En effet, mon aide de camp, le capitaine Bitard, a disparu le 23 mai. Mais l'accusation portée contre lui est absolument fausse. J'ai quitté la direction du génie au ministère de la guerre, le 14 novembre, en même temps que le général Farre. M. Bitard m'a suivi. C'était un officier de premier ordre, d'une conduite exemplaire, que ses antécédents et son genre d'existence auraient dû mettre à l'abri d'une semblable accusation. Je vais envoyer cette note au général Billot. Il a disparu, cela est vrai, le 23 mai : depuis, pas de nouvelles.

Les seules suppositions que nous puissions faire, c'est qu'il a été assassiné aux environs de Paris. Si vous le remarquez, cette disparition coïncide avec l'anniversaire de la semaine sanglante, cette semaine où l'armée de Versailles a vaincu la Commune. A l'époque où nous vivons, la police si souvent attaquée, n'a plus l'action qu'elle avait autrefois.

N'avez-vous pas vu un énergumène, Florion, décidé à tuer Gambetta et tirant sur le premier homme décoré qu'il rencontra ? Bitard, était décoré ; il y a un mois, un pharmacien du boulevard Malesherbes a disparu. Quelque temps auparavant, un cousin du baron Cottu, préfet de Seine-et-Oise, disparaissait aussi, et jamais, depuis, on n'a eu de ses nouvelles.

Quant à l'accusation portée contre M. Bitard d'appartenir par son mariage à une famille allemande, c'est une pure calomnie. M. Bitard a épousé la fille d'un Français. M. B... ingénieur distingué ancien élève de l'Ecole polytechnique, ancien directeur de l'exploitation du chemin de fer de Lyon, et aujourd'hui administrateur des chemins de fer de l'Etat. M. Bitard était l'homme le plus rangé qu'on puisse rencontrer. Il adorait sa femme.

Voici maintenant les explications fournies par le beau-père du capitaine Bitard, M. Bid..., ingénieur des ponts-et-chaussées :

— La disparition de mon gendre est pour nous explicable de deux façons. Il avait l'allure militaire. Je suppose qu'un misérable l'aura assassiné, ou bien il aura mis fin à ses jours sous le coup d'une fièvre terrible. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne quittait jamais ma fille, dont nous attendions dans un mois la délivrance. Il aimait beaucoup la marche, faisait de longues promenades hors de Paris. Il disait toujours que l'air de la ville était malsain.

Le dimanche, il allait à pied au bois de Boulogne avec sa femme. Là, il s'asseyait sur un banc et revenait chez lui, rue des Saints-Pères, où il habitait. Le 23 mai, il est sorti de chez lui à trois heures, disant à ma fille qu'il allait rue de la Chaussée-d'Antin faire une commission pour son père, qui habite la province. Depuis, pas de nouvelle autre que celle-ci :

Un garçon de recette attaché à une maison de banque et qui habitait le même immeuble que mon pauvre gendre, l'a rencontré dans la journée, avenue de l'Opéra. La police est sur pied, mais n'a rien pu découvrir. Je suppose qu'il est allé faire une promenade jusqu'aux fortifications, et que là il aura été assassiné. Mais il y a une infâmie que je ne puis laisser passer sans protester énergiquement. C'est cette histoire de détournement de papiers appartenant au ministère, au profit des Allemands, auxquels il serait allié par son mariage.

Mon grand-père appartenait à la Suisse allemande ; il avait épousé une demoiselle Odier, d'origine française. En 1788, sous le ministère de Necker, quand les protestants purent rentrer en France, il vint à Paris, où, comme Oberkampf, il reçut de Louis XVI ses lettres de grande naturalisation.

A ce moment entra Mme B.... habillée de grand deuil.

— Sont-ce des nouvelles ? demanda-t-elle, inquiète, à son mari.

M. B... lui raconta le but de ma visite.

— N